

AI Index: PRE 01/110/2008
10 April 2008

Japon. Il faut mettre fin aux exécutions

Amnesty International regrette vivement la pendaison de quatre hommes – Akinaga Kaoru, 61 ans ; Nakamoto Masayoshi, 64 ans ; Nakamura Masahuru, 61 ans ; Sakamoto Masahito, 41 ans – au Japon, ce jeudi 10 avril.

Ces pendaisons portent à sept le nombre d'exécutions officiellement annoncées au Japon en 2008.

« Nous sommes extrêmement préoccupés par le nombre croissant d'exécutions dans le pays, a déclaré Amnesty International. Nous demandons au gouvernement japonais d'adopter immédiatement un moratoire sur les exécutions, conformément à la résolution prise il y a quelques mois par les Nations unies. »

Ces exécutions ont eu lieu alors que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté en décembre 2007 une résolution appelant tous les États membres à appliquer un moratoire sur les exécutions comme première étape vers l'abolition de ce châtiment. La résolution (62/149) avait été adoptée à une large majorité par 104 voix contre 54.

Au Japon, les exécutions se déroulent systématiquement au secret. Jusqu'en décembre 2007, le ministère de la Justice ne révélait pas le nom des personnes exécutées et n'indiquait pas de quel crime elles avaient été reconnues coupables. Aujourd'hui encore, les prisonniers sont informés uniquement quelques heures avant leur exécution, et leurs proches ne sont pas prévenus.

Depuis que le poste de ministre de la Justice est occupé par Hatoyama Kunio, il y a eu dix exécutions en moins de six mois. Hatoyama Kunio avait annoncé en septembre 2007 qu'il envisageait de supprimer la disposition du Code de procédure pénale rendant obligatoire l'aval du ministre de la Justice pour les exécutions. Ceci aurait pour effet que les condamnés à mort seraient automatiquement exécutés dans un délai de six mois après l'aboutissement des procédures de recours.

En 2006, seuls 25 pays ont procédé à des exécutions. Le Japon est le seul pays du G8 dont le système de peine de mort est pleinement opérationnel : la Cour suprême des États-Unis a interrompu toutes les exécutions en attendant de statuer sur l'utilisation de l'injection létale.

FIN